
SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

224

DECRET D/2021/...../PRG/SGG

PORANT RATIFICATION DE L'ACCORD DE FINANCEMENT (PROJET DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES, MINIERES ET DE L'ENVIRONNEMENT) ENTRE LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA), SIGNE LE 9 JUIN 2021, POUR UN MONTANT DE SOIXANTE-CINQ MILLIONS DE DOLLARS (65.000.000 US).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2021/0026/AN du 02 juillet 2021, autorisant la ratification ;

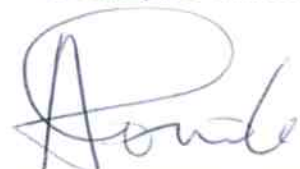
Vu le Décret D/2021/223/PRG/SGG du 08 JUL. 2021., portant promulgation de la Loi L/2021/0026/AN du 02 juillet 2021;

DECRETE :

Article 1^{er} : Est ratifié l'Accord de financement (Projet de Gestion des Ressources Naturelles, Minières et de l'Environnement) entre la République de Guinée et l'Association Internationale de Développement (IDA), signé le 09 juin 2021, pour un montant de soixante-cinq millions de dollars (65.000.000 US).

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 08 JUL. 20

Prof. ALPHA CONDE